



université  
PARIS-SACLAY

LIDYL

LABORATOIRE INTERACTIONS, DYNAMIQUES ET LASERS

LIDYL-UMR 9222

CEA, CNRS, Université Paris-Saclay

## SEMINAIRE LIDYL

**Clément LAPLAIGE**

UMR 7324 CITERES, LAT, Université de Tours

**Le Vendredi 14 Décembre 2018 à 11h00**  
**- Bâtiment 522 - Salle 138**

**“Sous la forêt : les champs... Apports de la technologie LiDAR (Light Detection and Ranging) à la restitution des paysages anciens”**

Utilisée depuis les années 2000 en archéologie, la télédétection LiDAR (*Light Detection And Ranging*) a permis de faire progresser sensiblement la recherche archéologique dans certains secteurs. Le principal avantage du laser aéroporté est sa capacité à pénétrer la couverture végétale pour enregistrer des points au sol. Il détecte ainsi des structures archéologiques, même dans les secteurs boisés.

Dans la majorité des forêts sur lesquelles des acquisitions LiDAR ont été menées, le nombre de vestiges connus a été largement augmenté. Les résultats obtenus révèlent les traces d'occupations antérieures (habitats, voies, structures agraires, etc.), qui suggèrent le plus souvent des paysages ouverts. Ces traces de natures diverses, particulièrement bien préservées sous les forêts actuelles et souvent stratifiées, permettent de mener une réflexion sur l'évolution des paysages depuis la Protohistoire.

Ce séminaire sera l'occasion de présenter les modalités de mise en place et les potentialités de la méthode à partir d'exemples issus de nos programmes de recherches lancés dans le Loir-et-Cher (forêts de Blois, Russy, Boulogne et Chambord).

**Formalités d'entrée :**

**Visiteur U.E. :** Se faire connaître au moins 48 heures à l'avance pour l'établissement de votre autorisation d'entrée sur le Centre de Saclay.

**Visiteur hors U.E. :** Se faire connaître au moins 4 jours à l'avance pour les formalités d'entrée et se faire accompagner par un agent CEA.

Sans autorisation, vous ne pourrez entrer sur le Centre de Saclay. Tél. : 33.1.69.08.74.09- Fax : 33.1.69.08.76.39 - email : [caroline.lebe@cea.fr](mailto:caroline.lebe@cea.fr) ou [veronique.gerecny@cea.fr](mailto:veronique.gerecny@cea.fr)

Dans TOUS LES CAS, se munir d'une pièce d'identité (passeport et carte d'identité - pas de permis de conduire)